

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2017

Etaient présents: Mmes DARRIET, JURADO-GONZALEZ,
MM. DUMENIL, CHALOUPIN, MANGIEU, NORMANT, BOURREL, LAFOSSE, GARRIGUES

Etaient absents :

M. Jean-Pierre BALADE, ayant donné procuration à M Jean-Luc LAFOSSE
Mme GOUDENECHÉ

Jean-Philippe MANGIEU est élu secrétaire de séance.

MODIFICATION STATUTS DU SISS

Comme suite à la fusion, le 01/01/2017, des communes de Castets-en-Dorthe et Castillon-de-Castets, il est proposé de modifier les statuts du SISS, tenant compte du nouveau nombre de communes adhérentes au syndicat (passage de 36 communes à 35 communes).
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

TAUX INDEMNITES DES ELUS

Le calcul de l'indemnité mensuelle des élus fait référence à l'indice 1015, indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. A compter du 01/01/2017, l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique est fixé à 1022.

Il est proposé que l'indemnité mensuelle des élus fasse uniquement référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, sans mention de son niveau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur Jean Philippe MANGIEU, responsable de la Commission des Finances, aborde le détail des comptes de gestion et des comptes administratifs. En préambule, il tient à remercier Madame Evelyne JURADO-GONZALEZ, membre de la Commission ainsi que notre secrétaire de Mairie Mylène pour leur travail et leur implication dans ces dossiers. Avant d'aborder dans le détail les différents comptes, Monsieur Jean Philippe MANGIEU propose que Monsieur le Maire puisse entendre la présentation avant de quitter la salle lors du vote d'approbation des comptes.

- COMPTES DE GESTION 2016

A l'unanimité, le Conseil déclare que les comptes de gestion, dressés pour 2016 par le Trésorier Principal, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

COMMUNE :

- Section de fonctionnement

Dépenses nettes	387 520,24 €
Recettes nettes	441 388,59 €
Résultat de l'année 2016 : Excédent	53 868,35 €

Résultat de clôture : Excédent	53 868,35 €
<u>- Section d'investissement</u>	
Dépenses nettes	48 891,55 €
Recettes nettes	103 278,61 €
Résultat de l'année 2015 : Excédent	54 387,06 €
Résultat antérieur : Déficit	63 513,95 €
Reste à réaliser	6 999,00 €
Résultat de clôture : Déficit	16 125,89 €

LOTISSEMENT :

<u>- Section de fonctionnement</u>	
Dépenses nettes	40 872,04 €
Recettes nettes	0,00 €
Résultat de l'année 2016 : Déficit	40 872,04 €
Résultat antérieur : Excédent	56 603,44 €
Résultat de clôture : Excédent	15 731,40 €

Les résultats sont conformes aux comptes de gestion établis par le Trésorier. Le Conseil Municipal, après avoir entendu, approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2016 présentés.

QUESTIONS DIVERSES

Préparation budget 2017

Dans le cadre de la préparation du budget 2017, un certain nombre d'opérations ont été listées, pour être réalisées ou engagées, en fonction des marges de manœuvre budgétaires :

- salle des fêtes
- opérations urgentes de voirie
- sécurisation abords école
- accessibilité PMR lieux publics
- remise en état église
- extension columbarium
- remise en état lavoir
- plantation peupliers
- achat matériel services techniques

Plan de la commune

Comme suite à la nouvelle dénomination des voies de la commune, le panneau avec le plan de la commune situé sur la place devant la mairie va être remplacé, pour un montant de 492 € TTC